L'Association des Bibliothécaires de France c'est...

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF est la plus ancienne association de bibliothécaires en France et la seule à regrouper des professionnels de tous types d'établissements quels que soient leur grade ou leur fonction.

3000 **adhérents** : professionnels des bibliothèques ou concernés par le livre et l'univers numérique ainsi que les différents supports de culture et d'information (libraires, éditeurs, prestataires de services...), établissements ou collectivités (bibliothèques, centres de documentation, municipalités...)

Une <u>équipe permanente</u> de 5 salariés qui coordonne et met en œuvre les actions, assure la gestion administrative et la diffusion des publications.

Un <u>conseil national</u>, composé des présidents des groupes régionaux qui définit la politique de l'association et élit le bureau et le président.

23 groupes régionaux qui mènent des actions de proximité en phase avec les spécificités de chaque région.

Un **partenariat** avec l'ensemble de l'interprofession du livre et de l'information et la participation à l'<u>IABD</u> (Interassociation Archives-Bibliothèques-Documentation), constituée lors du projet de loi DAVDSI.

Des **relations internationales** structurées dans le cadre de l'Ifla (International federation of library associations and institutions), d'Eblida (European bureau of library, information and documentation), de Liber (Ligue des bibliothèques européennes de recherche) et d'autres organismes internationaux de coopération.